



# PPCR : UN PETIT EFFORT DE MEMOIRE

A l'occasion de ces élections professionnelles, certains n'hésitent pas à revendiquer la paternité des avancées obtenues dans le cadre du protocole PPCR, pourtant initiées par l'Union des Officiers. Alors, n'hésitez pas à leur rafraîchir la mémoire.

- la création d'un 3<sup>e</sup> grade à accès fonctionnel
- l'alignement sur la grille indiciaire catégorie A
- l'accès à l'indice hors échelle lettre A



Rappelez-vous, de 2012 à 2016, les vendeurs de corps unique n'ont cessé de dénigrer notre projet. Mais une fois sur la table des négociations, les deux majoritaires acceptaient de signer avec l'administration, par manque d'ambition et de combativité, la version allégée de notre projet.

**Aujourd'hui, rien n'a changé.** Ils revendiquent pour demain ce que nous proposons depuis plusieurs années : rédefinitions des missions, réforme RH, ...

Alors, pour votre avenir, votez pour le seul syndicat qui a véritablement une vision d'avance :  
**Votez dès le 30 novembre :**

- Union des Officiers UNSA pour la CAP et
- UNSA FASMI (SNIPAT) aux comités techniques.

